

FORMATION

LES EVENEMENTS INDESIRABLES & LA METHODE ALARM EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Connaître le circuit de traitement des événements indésirables (EI) et des événements indésirables graves associés aux soins (EIG),
- Mettre en pratique l'analyse des causes avec la méthode ALARM.

Public ciblé : Tout professionnel en établissements et services **médico-sociaux**

Prérequis : Aucun prérequis

Déroulement pédagogique :

Séquence 1 : La gestion des risques en établissements et services médico-sociaux (ESMS)

1. Définition
2. Lien avec l'évaluation de la HAS et les critères impératifs
3. Recommandations pour le circuit de traitement des EI/EIG

Séquence 2 : L'analyse des causes profondes avec la méthode ALARM

4. Les objectifs de la méthode
5. Les étapes de la méthode
6. L'organisation
7. Démonstration

Séquence 3 : Cas pratique

1. A partir d'une fiche EI, utiliser la méthode ALARM

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Pédagogie active : apports théoriques, retours d'expérience et mise en pratique.

Moyens techniques

Présentation PowerPoint, version papier remis aux stagiaires. Outils transmis aux stagiaires par mail après la session

Modalités de suivi

Recueil des attentes et des besoins en amont,
Contrôle de l'assiduité par émargement matin et après-midi
Remise de certificats de réalisation et /ou de formation à l'issue de la session.

Modalités d'évaluation

Mesure des compétences à acquérir avant / après.
Evaluation des acquis en début et en fin de formation – Quizz – QCM
Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation à chaud et à froid.

Intervenant :

Ingénieur qualité

Modalités d'organisation :

Formation en inter, en présentiel
Durée : 1 jour (7h) Groupe
de 12 en inter maximum.

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné.

Modalités et délais d'accès :

Formation en Inter financée par l'ARS Hauts-de-France : Ouvertes à tous les établissements de la région Hauts-de-France dans la limite de 2 stagiaires par établissement. Demander l'accord préalable de son service formation. Inscription possible jusqu'au dernier moment sous réserve de place disponible. Organisation en intra possible dans le cadre des tarifs intra classiques ; date à définir après étude de vos besoins et en fonction de votre calendrier et des disponibilités des intervenants

Tarif

Formation non payante financée par l'ARS Hauts de France (voir ci-dessus)

Renseignements,

inscriptions :

formation@rsqr-hdf.com , Tél.
03 28 55 90 82

Taux de satisfaction des stagiaires :

Nouveau